



Bulletin de liaison n° 40 - septembre 2011

C'est la rentrée !

En cette période de rentrée, nous sommes confrontés, plus encore que les années précédentes, à un double phénomène : d'une part, certains jeunes décident d'abandonner l'école pour aller travailler en usine, d'autre part, un nombre croissant d'étudiants ont obtenu leur bac avec succès et décident de continuer des études, qu'elles soient supérieures ou universitaires.

Ce double phénomène nous semble trouver une explication commune : le Cambodge évolue, comme tous les pays tiers, et Phnom Penh, en particulier, devient la source de bien des tentations. Pour nos jeunes, il est parfois difficile de résister à l'appel de la consommation qui s'installe peu à peu et l'attrait d'un salaire d'une soixantaine de dollars est un argument suffisant pour abandonner l'école et travailler dans une usine textile, par exemple.

Pour d'autres, en revanche, c'est la raison qui l'emporte et la promesse, une fois un diplôme obtenu, de s'assurer un avenir stable et prometteur. Nous le constatons depuis quelques années, depuis que l'Association est suffisamment « vieille » pour que les plus anciens de nos filleuls aient atteint l'âge de quitter le lycée.

Cette année, 5 de nos filleul(e)s ont terminé leurs études supérieures et sont diplômés. Quant à la rentrée 2011-2012, elle voit 9 jeunes entreprendre des études supérieures après avoir réussi leur bac, dans une proportion quasi équivalente de filles et de garçons. Ajoutés aux 12 filleul(e)s déjà engagés dans des études supérieures, ce sont donc 21 jeunes gens et/ou jeunes filles parrainés qui sont actuellement à l'université ou dans une école supérieure. La plupart des parrains font preuve, une fois encore, d'une générosité sans faille pour soutenir leur(e) filleul(e) dans cette nouvelle étape et payer les frais d'inscription à l'université. Souhaitons à ces jeunes étudiants plein succès dans leur formation et continuons ensemble à les aider et à les encourager.



Au Cambodge

Une famille en deuil



Elle s'appelait Somaly. Elle était venue de Tonlé Bati à Phnom Penh avec des amies pour suivre des cours supplémentaires afin de préparer le passage du baccalauréat.

Ses amies étaient retournées à Tonlé Bati et Somaly était restée seule dans la capitale.

Elle se déplaçait en moto lorsqu'elle a été fauchée par une voiture. La voiture ne s'est pas arrêtée et a disparu.

Somaly a été tuée sur le coup.

Comment exprimer notre tristesse à tous, le choc que nous avons tous ressenti à l'annonce de cette tragique nouvelle ?

L'Association a présenté ses condoléances à la famille via nos collaborateurs sur place.

Les parrains de Somaly ont envoyé une lettre de sympathie et de réconfort aux parents et ont tenu à poursuivre le parrainage en la personne du petit neveu de Somaly, Vannysal, 5 ans.

Cette sympathique et courageuse filleule ne quittera pas nos mémoires avant longtemps ...

Etudes supérieures ou universitaires : quelques infos pour les parrains.

Peut-être avez-vous été contactés par Christine Michiels qui vous a informés que votre filleul(e) souhaitait entreprendre des études supérieures. Ou peut-être le serez-vous prochainement ? A destination de tous les parrains concernés, voici quelques informations « pratiques ».

Après avoir passé leur bac au cours du mois de juin, voire début juillet, les jeunes étudiants cambodgiens doivent attendre août, et parfois même septembre, pour obtenir leurs résultats. La plupart d'entre eux ont déjà une idée de ce qu'ils souhaitent faire ensuite.

Pour ceux qui briguent l'université, les résultats sont importants : ils conditionnent l'éventuelle obtention d'une bourse officielle. Celle-ci n'est accessible qu'aux meilleurs élèves, qui ont obtenu la « note » de A ou de B au bac (évalué de A à E). Ainsi, pour la faculté de droit, l'Etat octroie seulement 100 ou 150 bourses par an. Les élèves qui obtiennent cette bourse ne paient pas les frais d'inscription, les autres frais restant à charge de la famille.

Selon les facultés, les frais d'inscription varient de 250 à 450\$. Ils sont à payer annuellement ou semestriellement. Les études liées à la santé (médecine, pharmacie, dentisterie...) sont, quant à elles, beaucoup plus onéreuses (de 1200 à 1500\$ selon

qu'elles sont effectuées dans une faculté publique ou privée) et nécessitent un examen d'entrée.

Les cours débutent généralement en octobre. Ils se donnent en semaine, mais aussi le samedi... et le dimanche !

Bien souvent, les jeunes qui entrent à l'université sont confrontés à de nouvelles dépenses : frais de logement, de déplacement, livres et matériel divers... D'expérience, nous savons à quel point la jeunesse cambodgienne est courageuse et débrouillarde : ils ne sont pas rares ceux qui effectuent un petit boulot pour subvenir à ces nouveaux besoins. Mais le parrainage est un complément bien utile et, très souvent, le montant minimal de 25€ n'est plus suffisant. Toutefois, c'est aux parrains qu'il revient de décider ou non d'augmenter l'aide mensuelle apportée à leur(e) filleul(e).

Ces jeunes, qu'ils viennent de Prey Khla ou de Tonlé Bati, ont quitté leur village pour suivre leurs études à Phnom Penh ou dans une autre grande ville du Cambodge. Ils ne sont donc plus présents lors de la distribution mensuelle de parrainage. Mais que les parrains se rassurent : ils se rendent une fois par mois au bureau de l'Association, à Phnom Penh, où Vannarèn leur transmet leur parrainage, lettres ou tout autre signe émanant de Belgique.

Quitter l'école pour aller travailler

Lorsque certains filleuls approchent l'âge de 16 ans, nous apprenons qu'ils décident de mettre un terme à leurs études pour aller travailler à l'usine ou ailleurs. Ce phénomène touche principalement les jeunes filles.

Nous regrettons toujours, bien sûr, ce genre de décision de la part de nos filleuls mais nous ne pouvons, malheureusement, que constater cet état de choses et nous sommes bien souvent impuissants à faire comprendre à ces jeunes gens qu'ils se ferment des portes et ne profitent pas de l'immense chance qu'ils ont d'être parrainés et donc encouragés à poursuivre des études.

Nous comprenons bien qu'au Cambodge comme partout ailleurs, tous les adolescents ne sont pas motivés de la même façon pour poursuivre des études ou n'ont pas tous les mêmes capacités d'apprentissage mais dans le cas des jeunes filles, nous nous heurtons également à une certaine pression sociale :

- il est normal pour une adolescente de 16 ans de gagner sa vie pour aider ses proches en attendant de se marier et de fonder elle-même une famille ;

- l'attrait d'un salaire, même très bas, les pousse alors à renoncer à leurs études afin de manifester ainsi leur dévouement et leur gratitude à leur famille ;

- les « copines » décident d'aller travailler dans la grande ville et cela est ressenti comme une émancipation.

La politique de l'association est d'encourager les parrains/marraines à mettre fin à leur parrainage lorsque le/la filleul(e) décide d'arrêter l'école et à reporter leur parrainage sur un autre enfant en âge de scolarisation (voir ci-dessous le document « Engagement relatif au report de parrainage »).

Ceci dit, il ne faut pas perdre de vue que ces filleuls ont, grâce au parrainage, bénéficié d'une scolarité

régulière jusqu'à leurs 16 ans et cela représente déjà un énorme progrès par rapport à leurs parents. On peut espérer qu'ils enverront leurs enfants à l'école et les encourageront à poursuivre des études et ainsi, petit à petit, la société cambodgienne évoluera positivement.

Engagement relatif au report de parrainage

L'objectif de l'Association Angkor-Belgique est de contribuer, par le biais de parrainages individuels, à la scolarisation d'enfants cambodgiens parmi les plus démunis.

Pour ce faire, il est proposé aux candidats parrains et marraines de verser mensuellement une somme de 25 € minimum afin de permettre à leur filleul(e) d'aller à l'école.

Afin de rester cohérente avec cet objectif de scolarisation, l'Association engage vivement les parrains et marraines dont le ou la filleul(e) a terminé ou arrêté ses études de reporter le parrainage sur un enfant en cours de scolarisation.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'interrompre tout lien avec le ou la filleul(e).

Chaque parrain ou marraine gère cette relation comme il ou elle l'entend. Les contacts peuvent se poursuivre via notamment l'échange de courrier, mais il s'agit d'éviter d'installer les jeunes dans un système d'assistantat qui n'est pas souhaitable.

L'Association Angkor-Belgique est consciente de la difficulté que peut représenter ce cap, tant pour le parrain ou la marraine que pour le ou la filleul(e).

Elle considère cependant qu'il est nécessaire pour le ou la filleul(e) qui a bénéficié d'une aide de comprendre que d'autres méritent d'avoir la même chance que celle qu'ils ont eue d'accéder à l'enseignement.

En Belgique

Rappel de quelques infos pratiques

Les années passent, les souvenirs s'envolent, les infos aussi ...

Pour la bonne gestion de nos parrainages et afin de faciliter le travail de notre comptable et de nos collaborateurs, voici un petit rappel de quelques points importants lors de versements sur notre compte et d'envoi de courriers/colis au Cambodge.

Notre n° de compte : 191-2548002-69

Merci d'indiquer clairement le code actuel de votre filleul(e) et s'il s'agit du versement du parrainage mensuel ou d'un don ponctuel.

Merci également de prévenir Christine Michiels de votre souhait de faire un don et de préciser éventuellement la nature de ce don.

Notre adresse au Cambodge pour l'envoi de lettres et colis :

ASSOCIATION ANGKOR-BELGIQUE

c/o YOU HONG

BP 2180

PHNOM PENH 3

CAMBODGE

Merci d'indiquer sur l'enveloppe et sur le colis le code de votre filleul(e).

Colis et lettres doivent être envoyés séparément (ne pas mettre la lettre dans le colis car dans ce cas, la lettre ne peut pas être traduite à temps, avant la remise du colis au filleul).

Si votre lettre est manuscrite, auriez-vous la gentillesse de penser à la lisibilité de votre écriture ? N'oublions pas que nos collaborateurs doivent déchiffrer un alphabet qui n'est pas le leur lors de leurs traductions du français en khmer.

Il est utile également de préciser que les dimensions de l'enveloppe doivent être standards ; une enveloppe

trop épaisse ou trop grande ne rentre pas dans la boîte postale et peut donc facilement se perdre. Mieux vaut, dans ce cas, envoyer un colis du style « POSTPAC ».

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous aurez la gentillesse de porter à ce rappel d'informations.

Echange de lettres entre parrains et filleuls

Lorsque l'on parraine un enfant loin là-bas au Cambodge, on se réjouit, bien sûr, de recevoir le plus vite possible, le plus souvent possible des nouvelles via les lettres du filleul ou de la filleule.

Il faut cependant prendre conscience que les échanges avec le Cambodge demandent du temps, plus encore dans le cas d'envois de courriers à nos filleuls.

Voici un aperçu du déroulement de ces échanges :

- tout d'abord, votre lettre mettra un certain temps avant d'arriver, les délais de la poste cambodgienne pouvant être relativement longs (nous vous prévenons dès que votre lettre est arrivée) ;

- nos deux collaborateurs sur place traduisent alors les lettres en khmer ;

- ils distribuent ces lettres aux enfants lors des missions mensuelles et leur demandent de répondre à leur parrain/marraine. Lorsque l'enfant n'est pas encore capable d'écrire, ses parents ou tout autre membre de la famille ou un voisin ou l'instituteur... (bref, quelqu'un qui sait écrire car beaucoup de personnes dans les villages sont encore illettrées) rédigeront une petite lettre.

Ne vous attendez pas à de longues missives car la vie au village est bien monotone : on mange, on travaille, les enfants vont à l'école, rentrent à la maison aider leurs parents, on espère avoir de bonnes récoltes de riz, ne pas tomber malade ... et c'est chaque jour la même chose.

Les enfants n'ont donc pas souvent beaucoup de choses à raconter, c'est normal.

En outre, leur culture les freine, dans l'expression de sentiments, d'émotions, de jugements personnels : cela « ne se fait pas » au Cambodge, comme souvent d'ailleurs en Asie.

De plus, il ne faut pas oublier qu'écrire une lettre est une démarche exceptionnelle pour ces enfants et leur famille. Par contre, ils liront avec beaucoup de plaisir et d'intérêt ce que vous avez à leur dire à propos de vous, de votre famille, de votre pays, ville, région... ;

- lors d'une autre mission mensuelle, nos collaborateurs collectent les lettres des enfants (qui n'écrivent évidemment pas tous en même temps, tout dépend un peu de chaque famille) ;

- nos collaborateurs traduisent les lettres en français, ce qui prend de nouveau un certain temps vu le nombre de plus en plus élevé d'enfants parrainés ;

- nos collaborateurs nous envoient par la poste les lettres originales et les traductions lorsqu'ils en ont un nombre raisonnable pour réduire les frais d'envoi ;

- lorsque Christine Michiels (qui a la charge des parrainages et des contacts avec les parrains/marraines) reçoit les lettres du Cambodge, elle les envoie directement par la poste aux parrains/marraines concernés.

Vous pouvez donc vous rendre compte que tout cela prend du temps.

Il faut compter un délai d'environ 3 mois avant de recevoir une réponse à votre lettre et ne pas trop espérer recevoir plus de 3 lettres par an.

Nous sommes conscients que ces délais peuvent engendrer une certaine frustration ou déception mais les conditions de vie au Cambodge sont tellement différentes des nôtres que nous ne pouvons qu'accepter avec indulgence et compréhension ces « petits désagréments ».

A la recherche d'un comptable

Vous avez des notions de comptabilité, le bénévolat ne vous fait pas peur, vous avez un peu de temps à nous consacrer ...

Il est tout à fait vital pour notre association de pouvoir compter sur les services d'un comptable.

Sylvain Wouters, qui est actuellement trésorier d'Angkor-Belgique et donc en charge de la comptabilité, nous a fait part de son souhait, pour des

motifs personnels, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat en juin 2012.

Nous vous serions vraiment très reconnaissants de nous aider à trouver un(e) remplaçant(e) à ce poste essentiel pour la bonne marche de l'Association.

Nous vous remercions d'avance pour vos propositions et suggestions et nous sommes à votre disposition pour tout renseignement concernant cette demande.